

1669FV.20231120201457.6512 Procès verbal de l'assemblée générale du 20 novembre 2023 - Pagina / Page 1 / 17

#### Procès verbal pour l'Assemblée Générale Ordinaire

Copropriété: ACP / VME BONAVENTURE

Rue Bonaventure 39

1090 - Jette

KBO / BCE : BE0846757144

Votre Syndic Professionnel : SRL Action Service

Rue Léopold Peretstraat 48

1090 - lette

info@actionservice.be | +3224740870

Date de l'AG : 20 novembre 2023 à 18:00

Moyens & Supports : Présentiel - Bureau du syndic Rue Leopold Peret 48, 1090 Bruxelles

Cher e s copropriétaires,

Le 20 novembre 2023, les copropriétaires se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation adressée par le syndic, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- 1) Nomination d'un Président de séance et du Secrétaire de l'assemblée Majorité absolue Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 2) Rapport du Conseil de copropriété
- 3) Rapport du Commissaire aux comptes Approbation des comptes du 01/10/2022 au 30/09/2023 et du bilan au 30/ 09/2023 Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 4) Rapport d'évaluation des contrats de fournitures & sur l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023 Sans vote Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 5) Décharge au Syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes Majorité absolue Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 6) Etat des procédures judiciaires en cours et décisions sur le suivi Majorité absolue Clé de vote : Clé Générale (sur
- 7) Situation des débiteurs et actions judiciaires à envisager Majorité absolue Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 8) Examen des propositions des propriétaires, locataires et autre ayants droit, délibérations et votes
- 9) Conformité réglementaire
- 10) Budgets : Majorité absolue Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 11) Election des mandats du syndic, du conseil de copropriété et du commissaire aux comptes (sous résolutions) Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
- 12) Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal

Une feuille de présence mentionnant les noms, prénoms, et adresses de chacun des copropriétaires a été émargée par chacun d'eux lors de l'entrée en séance présentielle ou été tenue au format numérique pour les séances distancielles (visioconférence, par audioconférence ou par un autre moyen de communication électronique) ainsi que les séances en vote par correspondance, tant en leur nom personnel, que le cas échéant, à titre de mandataire. Après vérification de la feuille de présence, il est constaté que





<u> </u>	
†epresente ▶ Sur la base de la clé "Cl	représenté e s e e s é Générale (sur 1000)", sont présents, représentés ou votants par correspondance : 8/11 copropriétaires représentant 758/1000 quotes-parts
Copropriétaires absents et > Sur la base de la clé "Clé	non représentés Générale (sur 1000)", sont absents et non représentés : 3/11 copropriétaires représentant 242/1000 quotes-parts
L'Assemblée	e est déclarée régulièrement constituée et peut donc valablement delibérer
	Président de séance et du Secrétaire de l'assemblée sans vote n du Présidence de séance: Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale
Sur une base de calcul d ont voté pour : 8 coprop	le 758 quotes-parts ; riétaires représentant 758 quotes-parts
En vertu de	quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue
l - 2/2. Nominatior C/O	du secrétaire de l'assemblée générale: Action/Service SRL Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)
=> Action/Service SRL C/O	





En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue
2) Décision n°2
Rapport du Conseil de copropriété sans vote
=> Pas de rapport particulier pour l'exercice écoulé
Est arrivé•e en cours de séance . La feuille de présence fait désormais référence, selon la clé "Clé Générale (sur 1000)", à 810 quotes-parts réputés présents (présent présentiel, distanciel, par correspondance et/ou via une représentation de pouvoir s) et 190 quotes-parts absents
3) Décision n°3
Rapport du Commissaire aux comptes - Approbation des comptes du 01/10/2022 au 30/09/2023 et du bilan au 30/09/2023 Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale sur 1000)
==> Rapport en séance: Analyse de tous les comptes et des factures, tout est conforme sauf soucis avec TECHEM. Sur es décomptes chauffage pour le le compteur d'eau chaude, ainsi que pour Madame Istiry.
est demandé d'envoyer une photo du compteur d'eau chaude au syndic avant le 31/12/23 Il faut le numéro du compteur et le numéro de la consommation.
==> Le contrôleur aux comptes demande de ne pas rembourser les soldes avant l'approbation des comptes.
Sur une base de calcul de 810 quotes-parts : ont voté pour : 9 copropriétaires représentant 810 quotes-parts



parts absents

présents (présent présentiel, distanciel, par correspondance et/ou via une représentation de pouvoir s) et 86 quotes-



#### 4) Décision nº4

### Rapport d'évaluation des contrats de fournitures & sur l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023 sans vote

Entretien de la chaufferie: AMAPA
Entretien adoucisseur: Apre
Entretien de l'ascenseur: ATM
Contrôle ascenseur - organisme agrée: Konhef
Nettoyage des parties commune.
Curage des égouts: Kanalis
Relevé des compteurs: Techem
Fournitures d'énergies: Total energies
Contrôle prévention incendie: BGS Fire

#### 4 - 1/4. Energies: Gaz - Electricité sans vote

#### Nouveaux contrats

Pour la période contractuelle suivante, nous avons lancé un appel d'offres avec pour objectif l'obtention d'un contrat de type variable avec des possibilités de fixation de prix (contrat de type « clic »)

C'est Total qui a proposé la meilleure offre globale (tarif, conditions de clic, régularisation de la flexibilité) et qui a été choisi.

Ces contrats offrent la possibilité de sécuriser la totalité ou une partie du prix quand une opportunité de marché se présente pour les deux années à venir et de se prémunir des potentielles envolées de marchés futures en optant pour une stratégie de fixation prudente et précise.

#### Stratégie de clics

La stratégie sur les prochaines années a été établie comme ceci

2024 : Fixation de 75 % du volume annuel du parc dès maintenant – Les 25 % restant conserveront un tarif variable pour profiter d'une éventuelle baisse dans les mois qui viennent

2025 : Fixation de 50 % du volume annuel du parc dès maintenant – Les 50 % restant seront divisés en deux. 25 % à fixer plus tard, dès qu'une opportunité se dégage et 25 % resteront en variable comme en 2024.

Estimation du prix de l'énergie en 2024

En attendant les précisions sur les prochains prix, nous vous communiquons déjà une simulation estimative pour établir les budgets 2024 sur base des marchés actuels. Il s'agit de prix comprenant le coût de l'énergie, les coûts liés aux gestionnaires de réseaux et les taxes régionales et fédérales

Type d'énergie Simulation de prix énergie + distribution + taxes HTVA Gaz 80 €/MWh Electricité 275 €/MWh







#### 4 - 2/4. Travaux réalisés d'un point de vue technique sans vote

==> Pas d'actualité

#### 4 - 3/4. Assurances sans vote

Assurance incendie. Compagnie Ethias N° de Police 38119990 - - Capital €2.597 061,14 - Index ABEX 1 004,00

Assurance Conseil de copropriété. Compagne Vivium N° de Police 320145242

Assurance protection juridique: Compagnie Arag N° de Police 1719636

Courtier: Meuwèse & Gulbis N° Police 200059/00

#### 4 - 4/4. Sinistres Sans vote

é

5) Décision n°5

Décharge au Syndic, au conseil de copropriété et au commissaire aux comptes sans vote

5 - 1/3. Décharge au Syndic pour la mission comptable, technique et administrative de l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023 Majorité absolue - Clé de

vote : Clé Générale (sur 1000)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts





1565PV.20231120201457.6512 Proces verbal de l'assemblée générale du 20 novembre 2023 - Pagina / Page 6 / 17





Cette décision est déclarée sans objet



7) Décision nº7

Situation des débiteurs et actions judiciaires à envisager Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

Cette décision est déclarée sans objet

8) Décision nº8

Examen des propositions des propriétaires, locataires et autre ayants droit, délibérations et votes sans vote

8 - 1/10. Confirmation de la répartition chauffage Majorité des quatre cinquièmes - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

Décompte chauffage: 30% fixe et 70% en fonction de la consommation (le calcul de la valeur de 1HL d'eau chaude se fait par Techem) - avec 1/2 electricité

Montant réparti pour l'eau: montant total de Vivaqua (un an complet) + ½ électricité( ½ x 632,91 €) + frais adoucisseur (entretien 169,40 €+ conso sel 287,38 €)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 9 copropriétaires représentant 862 quotes-parts a voté contre : 1 copropriétaire représentant 52 quotes-parts Bah Ousmane (52)

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité des quatre cinquièmes

8 - 2/10. Isolation et étanchéité de la toiture Majorité des deux tiers - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

==> Devis reçu de la société Frères Russo 46.550 HTVA.





=> Il faut bien vérifie	le devis concernant	le bandeau (voir
-------------------------	---------------------	------------------

==> L'Assemblée Générale est favorable à l'isolation et l'étanchéité.

==> Les fonds de réserves sont insuffisants pour réaliser isolation de la toiture, des façades latérales et changement de la porte d'entrée - Vidéophonie - boîtes aux lettres. Il faut mettre des priorités sur vos choix et regarder concernant le financement

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts ; ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité des deux tiers

## 8 - 3/10. Isolations des façades latérales Majorité des deux tiers - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

==> Il faut s'attendre à un poste de minimum 30 000 - 35 000€

==> Il faut isoler le mur de gauche, mur de droite en partie au fond et le plafond du tunnel (à inclure dans les devis)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité des deux tiers

#### 8 - 4/10. Remplacement de la porte d'entrée avec boites aux lettres intégrées

Majorité des deux tiers - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

==> Informations en séance concernant le vandalisme de l'entrée et altercation avec le locataire du 2ième étage "2C" avec venue de la police - le locataire est souvent "alcoolisé" d'après les occupants.

==> L'Assemblée générale se tourne plus vers le remplacement de la porte d'entrée avec boites aux lettres intégrées (+ Installation du parlophone-vidéophone). ==> Il faudra demander un permis d'urbanisme à faire compléter par un service externe

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts





En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité des deux tiers

# 8 - 5/10. Remplacement de la porte d'entrée sans changer les boites aux lettres Majorité des deux tiers - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté contre : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision n'est pas adoptée selon la règle de vote . Majorité des deux tiers

## 8 - 6/10. Remplacement des boîtes aux lettres séparément de la porte d'entrée Majorité des deux tiers - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté contre : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoî, cette décision n'est pas adoptée selon la règle de vote : Majorité des deux tiers

# 8 - 7/10. Remplacement du vidéophone / parlophone avec le remplacement de la porte d'entrée Majorité des deux tiers - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité des deux tiers

#### 8 - 8/10. Donner mandat au conseil de copropriété pour suivre le dossier et





# approuver les travaux au nom de la copropriété Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

==> L'Assemblée Générale décide de donner mandat au conseil de copropriété pour choisir le devis concernant la toiture et l'isolation des murs latéraux

==> Une fois la sélection est envoyé au syndic, une demande de crédit sera faite

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts		
En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue		
8 - 9/10. Imputer les primes au fonds de réserve général Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)		
Compte d'attente - Prime Région Bxl 463482 C1 - 2190€		
Compte d'attente - Prime Région Bxl 463483 C3 - 100€		
Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts		
En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue		

8 - 10/10. Réunir les fonds de réserves sans vote

9) Décision n°9

Conformité réglementaire sans vote





### 9 - 1/6. Mise en conformité électrique des communs: en ordre Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000) ==> Electricité conforme jusqu'au 22/10/2033 Sur une base de calcul de 914 quotes-parts ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue 9 - 2/6. Mise en conformité des ascenseurs communs: en ordre sans vote 9 - 3/6. Décision à prendre quant à mettre les statuts (acte de base et règlement de copropriété) et inclure le règlement d'ordre intérieur Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000) ==> Obligation de mettre en conformité les statuts : 715€ HTVA avec la société EJURIS. Il s'agit uniquement de la conformité des statuts et non d'acter le changement pris lors des dernières assemblées générales. Ces changements doivent se faire après approbation des statuts avec un devis qui sera établis pour la modification devant notaire ==> En cas de refus, le syndic ne pourra être tenu responsable en cas d'amende, de sanction administrative ou pénale à l'encontre de l'ACP par l'administration compétente. Les charges seront à la charge exclusive de l'ACP, sans recours possible contre le syndic. Sur une base de calcul de 914 quotes-parts ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue 9 - 4/6. Approbation du plan technique d'installation de la fibre proximus et décision sur le suivi, validation. Sans vote ==> Le principe de la fibre optique est accepté.





## 9 - 5/6. Rappel du règlement d'ordre intérieur Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

- Respecter la tranquillité de l'immeuble, par exemple en fermant la porte d'entrée doucement et les portes d'appartement et de faire moins de bruit en règle générale
- Hygiène des parties communes (hall d'entrée et escalier) । ne pas laisser traîner de mouchoirs usagés ou autres, ne pas jeter de prospectus publicitaires ou autres par terre ou sur les boîtes aux lettres.

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts
ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts
The first of the f
En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue

### 9 - 6/6. Rappel du règlement concernant la couleur des chassis Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

==> Il est demandé au propriétaire de remettre en peinture ou de rajouter des collants dans la couleur définie

==> Voir PV 2018 :

Remplacement de châssis en façade avant du bâtiment. Châssis en PVC RAL 9006 pour les étages. Châssis en PVC aluminium brossé 4361001 pour le rez de chaussée.

=> L'Assemblée Générale demande de recevoir la preuve de commande concernant la teinte des chassis avant la prochaine assemblée générale ordinaire et le point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine AGO.

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue

10) Décision nº10

Budgets: Sans vote

Charges ordinaires (voir annexe)





### 10 - 1/3. Alimentation du fonds de réserve pour : 12 appels mensuels de 708,33 euros: du 01/10/2023 au 30/09/2024 Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

année s du 01/12/23 au 30/11/2	de de doubler les montants en vue des travaux à réaliser dans la les proct 4 vote contre	
t		
	1	
1.00		
	I .	
ľ		
Sur une base de calcul de 9	14 quotes-parts : aires représentant 862 quotes-parts	
a voté contre : 1 copropriét	aire représentant 52 quotes-parts	
En vertu de qu	oi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue	H
achesterior conference agreement or the security makes	The Adaptive Control of the Control	
10 - 2/3. Budget ordi 1999 euros: du 01/1 1000)	naire (provision de charges) : 12 appels mensuels de 2/2023 au 30/11/2024. Majorité absolue - Clé de vote : Clé Généra	ile (sur
111111111		



208 61 €

Lot 0D - appartement 208.61 €

Total général 1999 00 €

Clé parts égales (sur 11): 350€ Clé Hors rez gauche (sur 914): 104€ CIÉ TECHEM - 2023-2024 920€

7.53€





Lot 0G - appartement 118.53 €		
,25 07 € Lot 1C - appartement 125.07 €		
Lot 1D - appartement 164.61 €	164.61 €	
Lot 1G - appartement 180.89 €	0 89 C	
134.37 € Lot 2C - appartement 134.37 €		
.92.49 € LULZD - appartement 152.49 €		
Lot 2G - appartement 3∠0,∠0 €	320.28 €	
2 95 € Lot 3C - appartement 152.95 €		
Lot 3D - appartement ∠∠y oo €	€	
Lot 3G - appartement 1/1 54 €	71.54 €	
Sur une base de calcul de 914 quotes- ont voté pour : 10 copropriétaires rep	-parts : orésentant 914 quotes-parts	
En vertu de quoi, cette de	lécision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue	
10 - 3/3. Appels frais extrao avis contraire par l'AG en co	ordinaires prévisibles : pas d'appels proposés sa Durs de séance Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (	u <mark>f</mark> sur
PER SERVICE PROPERTY AND ADMINISTRATION (S. S. N. TONGOSTONICO SERVICE	ette décision est déclarée sans objet	L





11) Décision n°11

Election des mandats du syndic, du conseil de copropriété et du commissaire aux comptes (sous résolutions) sans vote

SÉANCE Majorité absolue - Cle de vote : Clé Générale (sur 1000)	
>	
Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts	
En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote Majorité absolue	
11 - 2/5. Nomination des membres du conseil de copropriété: Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)	
==>	
Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts	£ .
En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue	
11 - 3/5. Nomination des membres du conseil de copropriété: Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)	



Sur une base de calcul de 914 quotes-parts :

ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts



En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité ab	solue
---	-------

### 11 - 4/5. Nomination des membres du conseil de copropriété: Majorité absolue - Clé de vote : Clé Générale (sur 1000)

==>

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue

#### 11 - 5/5. Election du syndic jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire: Action/Service SRL C/O 1 516 080 Majorité absolue - Clé

de vote : Clé Générale (sur 1000)

==> Syndic Action/Service SRL - Rue Leopold Peret 48, 1090 Jette - BCE 0444 486 563 - Représenté par N° IPI 104 342 et N° IPI 516 080. Indexation du contrat en date du 01/01.

==> Il y aura une réponse aux e-mails et aux courriers dans des délais raisonnables (15 jours)

Sur une base de calcul de 914 quotes-parts : ont voté pour : 10 copropriétaires représentant 914 quotes-parts

En vertu de quoi, cette décision est adoptée selon la règle de vote : Majorité absolue

12) Décision nº12

Lecture du procès-verbal des décisions et signature de ce procès-verbal sans vote

<sup>\*</sup> Par principe, est considérére comme défaillant e : toutre copropriétaire qui n'était pas présent e ou représenté e lors d'un vote d'AG. En cas de départ d'un e copropriétaire ou son sa mandataire sans notification, en cas de déconnexion ou défaillance technique au moment de la saisie des votes (AG en visio conférence ou audio conférence).





L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée se termine à 20:15 .

Fait à : Bureau du syndic : Rue Leopold Peret 48, 1090 Bruxelles

Le Président :	Le Secrétaire :	Les présents :
EDWINE NOW AND DEVENOUS CO.	Approximate and the second sec	the procedure for the procedure for the procedure for the procedure for the procedure of the procedure for the procedure
		y 7x
· •		, - 4
		Table State Commence and the State Commence a
		+
		, .
	,	- 1
		Q ->
		4
		7
	1	
	_	
		н н
1		
).		
,	1	

